

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 24773
Numéro SIREN : 538 184 128
Nom ou dénomination : ETERNAM

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2020 sous le numéro de dépôt 41427

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 09-07-2020

N° DE DEPOT : 041427

N° GESTION : 2011B24773

N° SIREN : 538184128

DENOMINATION : ETERNAM

ADRESSE : 50 boulevard Haussmann 75009 Paris

MILLESIME : 2019

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Etats de synthèse

Ce qui conforme



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	24 195,00	24 195,00		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporables				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	58 683,55	30 478,32	28 205,23	14 897,82
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	131 000,00		131 000,00	101 000,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	213 878,55	54 673,32	159 205,23	115 897,82
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 900,00		7 900,00	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 909 857,20	53 750,00	4 856 107,20	884 587,82
Autres créances	263 164,67		263 164,67	6 080 629,54
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 000 000,00		1 000 000,00	
Disponibilités	119 915,93		119 915,93	3 650,80
Charges constatées d'avance (3)	14 206,72		14 206,72	5 675,05
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 315 044,52	53 750,00	6 261 294,52	6 974 743,01
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 528 923,07	108 423,32	6 420 499,75	7 090 640,83
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 040,00	106 400,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	552 524,99	552 524,99
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 640,00	10 640,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	81 413,87	225 053,87
Report à nouveau	239 848,81	801 638,57
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 774 250,01	2 937 704,04
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 908 715,48	4 633 981,47
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 733,87	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	895 837,44	690 334,23
Dettes fiscales et sociales	1 613 213,18	1 768 345,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 511 784,27	2 458 679,36
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 420 499,75	7 090 640,83
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 511 784,27	2 458 679,36
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 733,87	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	8 295 064,35	8 389 486,82
Chiffre d'affaires nat	8 295 064,35	8 389 466,82
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (at amortissements), transferts de charges	15 041,37	-1 500,00
Autres produits	3 978,31	6,56
Total I	8 314 084,03	8 387 973,18
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 648 724,37	2 043 001,08
Impôts, taxes et versements assimilés	114 896,25	121 949,50
Salaires et traitements	1 482 394,88	997 102,35
Charges sociales	591 180,77	417 885,73
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 695,59	5 635,42
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		5 000,00
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	349 051,54	351 889,57
Total II	4 169 723,40	3 942 443,65
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 144 360,63	4 445 529,53
Quotas-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	443,00	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	9 122,54	5 945,45
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	20,84	716,68
Total V	9 586,38	6 662,13
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		325,62
Total VI		325,62
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9 586,38	6 336,51
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 153 947,01	4 451 866,04

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1 008,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		1 008,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-1 008,00
Participation des salariés aux résultats (IX)	113 265,00	87 152,00
Impôts sur les bénéfices (X)	1 266 432,00	1 426 002,00
Total des produits (I+III+V+VII)	8 323 670,41	8 394 635,31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 549 420,40	5 456 931,27
BENEFICE OU PERTE	2 774 250,01	2 937 704,04
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 945,45	5 945,00
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Annexe

Annexe : Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ETERNAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 6 420 500 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 774 250 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

linéaire sur 2 à 4 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel informatique :

linéaire 3 ans

* Mobilier :

linéaire 5 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Annexe : Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode des unités de crédits projetés tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.77 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : entre 60 et 62 ans
- Taux de rotation du personnel : en fonction de l'âge des salariés :
 - * Inférieur à 30 ans : 46.99 %
 - * De 30 à 40 ans : 12.44 %
 - * De 40 à 50 ans : 25.46 %
 - * Supérieur à 50 : 6.22 %
- Taux de charges sociales : 45 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018

Participation des salariés

La société a adhéré le 13 avril 2016 à l'accord de participation Groupe Cyrus Conseil initialement conclu le 2 février 2009.

Les sociétés adhérentes à l'accord de participation sont :

- Cyrus Conseil
- Eternam
- Invest AM

Cet avenant prend effet à compter de l'exercice clos le 31.12.2016.

La Réserve Spéciale de Participation (RSP) calculée selon la formule dérogatoire suivante : cumul algébrique des éléments de la formule légale pour chaque société participant à l'accord.

La participation ne peut être inférieure à la somme des RSP calculées séparément sur chacune des sociétés participant à l'accord.

La société a également adhéré au 13 avril 2016 au plan d'épargne du Groupe Cyrus Conseil initialement conclu en date du 29 juin 2000.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Augmentation de capital du 9 septembre 2019 :

En date du 9 septembre 2019, l'Associé Unique a décidé une augmentation de capital de la société ETERNAM par une incorporation de réserves d'un montant de 143 640 euros.

Le capital social de la société se monte ainsi à 250 040 euros et est composé de 1 064 actions de 235 euros.

Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) du 22 octobre 2019 :

La société ETERNAM a reçu l'agrément de l'AMF en qualité de société de gestion de portefeuille avec effet au 22 octobre 2019.

Intégration fiscale :

A compter du 1er janvier 2019, la société ETERNAM a intégré le groupe d'intégration fiscale dont la société mère est la société CYRUS HOLDING III.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement at de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 195			24 195
Immobilisations incorporelles	24 195			24 195
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		4 675		4 675
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 681	12 326		54 009
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	41 681	17 003		58 684
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	101 000	30 000		131 000
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	101 000	30 000		131 000
ACTIF IMMOBILISE	166 876	47 003		213 879

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 003	30 000	47 003
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 003	30 000	47 003
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 195			24 195
Immobilisations incorporelles	24 195			24 195
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers		117		117
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 783	3 578		30 361
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	26 783	3 695		30 478
ACTIF IMMOBILISE	50 978	3 695		54 673

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 187 229 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 909 857	4 909 857	
Autres	263 165	263 165	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 207	14 207	
Total	5 187 229	5 187 229	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 292 434
Total	2 292 434

Annexe : Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	58 750		5 000	53 750
Total	58 750		5 000	53 750
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			5 000	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 250 040,00 euros décomposé en 1 064 titres d'une valeur nominale de 235,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 064	100,00
Titres émis pendant l'exercice		135,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 064	235,00

En date du 9 septembre 2019, l'Associé Unique a décidé une augmentation de capital de la société ETERNAM par une incorporation de réserves d'un montant de 143 640 euros.

Le capital social de la société se monta ainsi à 250 040 euros et est composé de 1 064 actions de 235 euros.

Annexe : Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	801 639
Résultat de l'exercice précédent	2 937 704
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	3 739 343
Affectations aux réserves	
Distributions	3 499 496
Autres répertitions	
Report à Nouveau	239 847
Total des affectations	3 739 343

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	106 400		143 640		250 040
Primes d'émission	552 525				552 525
Réserve légale	10 640				10 640
Réserves générales	225 054			143 640	81 414
Report à Nouveau	801 839	-561 792	-561 792		239 847
Résultat de l'exercice	2 937 704	-2 937 704	2 774 250	2 937 704	2 774 250
<i>Dividendes</i>		3 499 496			
Total Capitaux Propres	4 633 961		2 356 098	3 081 344	3 908 715

La colonne "Affectation du résultat" est à titre informatif et n'est pas à prendre en compte pour les augmentations et les diminutions des postes des capitaux propres.

Annexe : Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 511 784 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances é plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 734	2 734		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	895 837	895 837		
Dettes fiscales et sociales	1 613 213	1 613 213		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 511 784	2 511 784		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	531 378
Dettes provis. pr congés à payer	64 573
Provisions commissions	310 000
Provision rtt	4 238
Charges sociales s/congés à payer	27 967
Prov cs/ prov commissions	128 650
Prov cs s/ prov rtt	1 774
Etat - cvae	4 804
Formation continue cap	6 790
Total	1 080 173

Annexe : Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	14 207		
Total	14 207		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

* Activité Grands Investisseurs Privés :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé d'honoraires d'assistance et de négociation dans les opérations d'acquisitions d'immeubles (ou opérations immobilières).

Le produit des honoraires facturés aux investisseurs privés ou aux vendeurs est reconnu à la date de signature des actes notariés ou à la date des engagements d'investissement selon la nature des opérations concernées.

* Activité Immobilier Patrimoniale :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé de commissions perçues des promoteurs immobiliers dans le cadre des investissements réalisés par ses clients.

Le produit des commissions est reconnu à la date de signature des actes notariés.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 886 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS ETERNAM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CYRUS HOLDING III.

Le groupe est composé des sociétés suivantes:

- CYRUS HOLDING III, société mère
- CYRUS CONSEIL, société fille
- ETERNAM, société fille
- INVEST AM, société fille.

Au titre de chacun des exercices fiscaux en cours desquels les résultats des filiales seront pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du groupe intégré constitué par la société mère, les filiales verseront à la société mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe, un montant d'impôt correspondant à l'impôt que chacune des filiales aurait dû verser au Trésor Public si elle n'avait pas été respectivement membre du groupe, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à l'imputation dont les filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9,54 personnes.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Le rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 4 332 euros

ETERNAM

Société par actions simplifiée au capital de 250.040 euros
Siège social : 50, boulevard Haussmann - 75009 Paris
538 184 128 RCS PARIS

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 25 JUIN 2020 PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ

[...]

DEUXIEME DECISION

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

approuvent la proposition du Président et décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 2.774.250,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	2.774.250,01 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur :	239.846,61 euros
Pour former un bénéfice distribuable de :	3.014.096,62 euros
Pour partie au compte « Réserve légale » :	14.364 euros
Le solde s'élevant à :	2.999.732,62 euros
À titre de dividendes : soit 1.409,77 euros par action	1.499.995,28 euros

Le solde,
en totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1.499.737,34 euros.

décident que ce dividende sera prélevé par priorité sur le bénéfice de l'exercice et pourra être mis en paiement au siège social à compter de l'issue des présentes décisions.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront ramenés à 2.408.720,20 euros.

Les Associés prennent acte que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Les Associés prennent acte que ce dividende est soumis, pour lesdites personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Conformément à la loi, les Associés prennent acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le :	Montant des dividendes mis en distribution	Éligible à l'abattement de l'article 158 3. 2° du CGI	Non éligible à l'abattement de l'article 158 3. 2° du CGI
31/12/2018	3.499.496,00 €	0,00 €	3.499.496,00 €
31/12/2017	-	-	-
31/12/2016	1.064.000,00 €	0,00 €	1.064.000,00 €

La décision est adoptée unanimement.

[...]

CINQUIEME DECISION

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,

confèrent tous pouvoirs au Président, ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits du présent acte unanime pour remplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

[...]

Extrait certifié conforme

Le Président
M. José ZARAYA





KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Eternam S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Eternam S.A.S.
50 boulevard Haussmann 75009 Paris
Ce rapport contient 23 pages
Référence : OFON/EKER



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Eternam S.A.S.

Siège social : 50 boulevard Haussmann 75009 Paris
Capital social : €.250.040

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A la collectivité des associés de la société Eternam S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eternam S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 10 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 4 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 juin 2020

KPMG S.A.

 Signature numérique
de Olivier Fontaine
Date : 2020.06.15
09:14:29 +02'00'

Olivier Fontaine
Associé

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	24 195,00	24 195,00		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	58 683,55	30 478,32	28 205,23	14 897,82
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	131 000,00		131 000,00	101 000,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	213 878,55	54 673,32	159 205,23	115 897,82
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 900,00		7 900,00	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 909 857,20	53 750,00	4 856 107,20	884 587,82
Autres créances	263 164,67		263 164,67	6 080 629,54
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 000 000,00		1 000 000,00	
Disponibilités	119 915,93		119 915,93	3 650,60
Charges constatées d'avance (3)	14 206,72		14 206,72	5 875,05
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 315 044,52	53 750,00	6 261 294,52	6 974 743,01
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 528 923,07	108 423,32	6 420 499,75	7 090 640,83
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 040,00	106 400,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	552 524,99	552 524,99
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 640,00	10 640,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	81 413,87	225 053,87
Report à nouveau	239 846,61	801 638,57
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 774 250,01	2 937 704,04
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 908 715,48	4 633 961,47
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 733,67	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	895 837,44	690 334,23
Dettes fiscales et sociales	1 613 213,16	1 766 345,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 511 784,27	2 456 679,36
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 420 499,75	7 090 640,83
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 511 784,27	2 456 679,36
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 733,67	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	8 295 064,35	8 389 466,62
Chiffre d'affaires net	8 295 064,35	8 389 466,62
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 041,37	-1 500,00
Autres produits	3 978,31	6,56
Total I	8 314 084,03	8 387 973,18
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 648 724,37	2 043 001,08
Impôts, taxes et versements assimilés	114 696,25	121 949,50
Salaires et traitements	1 462 394,88	997 102,35
Charges sociales	591 160,77	417 865,73
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 695,59	5 835,42
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		5 000,00
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	349 051,54	351 689,57
Total II	4 169 723,40	3 942 443,65
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 144 360,63	4 445 529,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	443,00	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	9 122,54	5 945,45
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	20,84	716,68
Total V	9 586,38	6 662,13
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		325,62
Total VI		325,62
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9 586,38	6 336,51
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 153 947,01	4 451 866,04

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1 008,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		1 008,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-1 008,00
Participation des salariés aux résultats (IX)	113 265,00	87 152,00
Impôts sur les bénéfices (X)	1 266 432,00	1 426 002,00
Total des produits (I+III+V+VII)	8 323 670,41	8 394 635,31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 549 420,40	5 456 931,27
BENEFICE OU PERTE	2 774 250,01	2 937 704,04
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 945,45	5 945,00
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Annexe

Annexe : Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ETERNAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 6 420 500 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 774 250 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
linéaire sur 2 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel informatique :
linéaire 3 ans
- * Mobilier :
linéaire 5 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Annexe : Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode des unités de crédits projetés tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.77 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : entre 60 et 62 ans
- Taux de rotation du personnel : en fonction de l'âge des salariés :
 - * Inférieur à 30 ans : 46.99 %
 - * De 30 à 40 ans : 12.44 %
 - * De 40 à 50 ans : 25.46 %
 - * Supérieur à 50 : 6.22 %
- Taux de charges sociales : 45 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018

Participation des salariés

La société a adhéré le 13 avril 2016 à l'accord de participation Groupe Cyrus Conseil initialement conclu le 2 février 2009.

Les sociétés adhérentes à l'accord de participation sont :

- Cyrus Conseil
- Eternam
- Invest AM

Cet avenant prend effet à compter de l'exercice clos le 31.12.2016.

La Réserve Spéciale de Participation (RSP) calculée selon la formule dérogatoire suivante : cumul algébrique des éléments de la formule légale pour chaque société participant à l'accord.

La participation ne peut être inférieure à la somme des RSP calculées séparément sur chacune des sociétés participant à l'accord.

La société a également adhéré au 13 avril 2016 au plan d'épargne du Groupe Cyrus Conseil initialement conclu en date du 29 juin 2000.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Augmentation de capital du 9 septembre 2019 :

En date du 9 septembre 2019, l'Associé Unique a décidé une augmentation de capital de la société ETERNAM par une incorporation de réserves d'un montant de 143 640 euros.

Le capital social de la société se monte ainsi à 250 040 euros et est composé de 1 064 actions de 235 euros.

Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) du 22 octobre 2019 :

La société ETERNAM a reçu l'agrément de l'AMF en qualité de société de gestion de portefeuille avec effet au 22 octobre 2019.

Intégration fiscale :

A compter du 1er janvier 2019, la société ETERNAM a intégré le groupe d'intégration fiscale dont la société mère est la société CYRUS HOLDING III.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 195			24 195
Immobilisations incorporelles	24 195			24 195
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		4 675		4 675
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 681	12 328		54 009
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	41 681	17 003		58 684
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	101 000	30 000		131 000
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	101 000	30 000		131 000
ACTIF IMMOBILISE	166 876	47 003		213 879

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 003	30 000	47 003
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 003	30 000	47 003
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 195			24 195
Immobilisations incorporelles	24 195			24 195
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		117		117
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 783	3 578		30 361
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	26 783	3 695		30 478
ACTIF IMMOBILISE	50 978	3 695		54 673

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 187 229 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 909 857	4 909 857	
Autres	263 165	263 165	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 207	14 207	
Total	5 187 229	5 187 229	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 292 434
Total	2 292 434

Annexe : Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	58 750		5 000	53 750
Total	58 750		5 000	53 750
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			5 000	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 040,00 euros décomposé en 1 064 titres d'une valeur nominale de 235,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 064	100,00
Titres émis pendant l'exercice		135,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 064	235,00

En date du 9 septembre 2019, l'Associé Unique a décidé une augmentation de capital de la société ETERNAM par une incorporation de réserves d'un montant de 143 640 euros.

Le capital social de la société se monte ainsi à 250 040 euros et est composé de 1 064 actions de 235 euros.

Annexe : Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	801 639
Résultat de l'exercice précédent	2 937 704
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	3 739 343
Affectations aux réserves	
Distributions	3 499 496
Autres répartitions	
Report à Nouveau	239 847
Total des affectations	3 739 343

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	106 400		143 640		250 040
Primes d'émission	552 525				552 525
Réserve légale	10 640				10 640
Réserves générales	225 054			143 640	81 414
Report à Nouveau	801 639	-561 792	-561 792		239 847
Résultat de l'exercice	2 937 704	-2 937 704	2 774 250	2 937 704	2 774 250
<i>Dividendes</i>		3 499 496			
Total Capitaux Propres	4 633 961		2 356 098	3 081 344	3 908 715

La colonne "Affectation du résultat" est à titre informatif et n'est pas à prendre en compte pour les augmentations et les diminutions des postes des capitaux propres.

Annexe : Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 511 784 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 734	2 734		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	895 837	895 837		
Dettes fiscales et sociales	1 613 213	1 613 213		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 511 784	2 511 784		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	531 376
Dettes provis. pr congés à payer	64 573
Provisions commissions	310 000
Provision rtt	4 238
Charges sociales s/congés à payer	27 967
Prov cs/ prov commissions	128 650
Prov cs s/ prov rtt	1 774
Etat - cvae	4 804
Formation continue cap	6 790
Total	1 080 173

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	14 207		
Total	14 207		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

* Activité Grands Investisseurs Privés :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé d'honoraires d'assistance et de négociation dans les opérations d'acquisitions d'immeubles (ou opérations immobilières).

Le produit des honoraires facturés aux investisseurs privés ou aux vendeurs est reconnu à la date de signature des actes notariés ou à la date des engagements d'investissement selon la nature des opérations concernées.

* Activité Immobilier Patrimoniale :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé de commissions perçues des promoteurs immobiliers dans le cadre des investissements réalisés par ses clients.

Le produit des commissions est reconnu à la date de signature des actes notariés.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 886 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS ETERNAM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CYRUS HOLDING III.

Le groupe est composé des sociétés suivantes:

- CYRUS HOLDING III, société mère
- CYRUS CONSEIL, société fille
- ETERNAM, société fille
- INVEST AM, société fille.

Au titre de chacun des exercices fiscaux en cours desquels les résultats des filiales seront pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du groupe intégré constitué par la société mère, les filiales verseront à la société mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe, un montant d'impôt correspondant à l'impôt que chacune des filiales aurait dû verser au Trésor Public si elle n'avait pas été respectivement membre du groupe, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à l'imputation dont les filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9,54 personnes.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 4 332 euros